

L'orientation des jeunes

Déclaration du groupe CGT-FO

Le groupe FO tient à remercier les rapporteurs pour leur implication au cours de la rédaction du présent avis, qui nous offre l'occasion de réaffirmer que l'orientation des jeunes est une étape essentielle et complexe pour les accompagner dans la construction de leur avenir.

Une étape déterminante pour acquérir les savoirs et les savoir-faire qui permettront aux jeunes d'une part d'accéder notamment à une pensée critique et devenir des citoyens, libres, responsables et éclairés et d'autre part d'acquérir les titres et qualifications pour accéder à un emploi.

L'avis qui nous est aujourd'hui présenté dresse un constat utile et a le mérite de pointer le fait que la perception de l'orientation, associée à l'exclusion, au couperet, à la sélection, demeure critique. Les préconisations pour relever ce défi ne sont pas sans intérêt malgré que certaines d'entre elles trahissent une insistance sur les questions sociétales, parfaitement légitime, qui masquent les questions sociales tout aussi importantes comme les droits individuels et collectifs, des élèves ou des apprentis, leurs conditions de travail, voire leurs rémunérations lorsqu'ils auront obtenu leur qualification. D'autres préconisations s'en tiennent à la conception de la formation et de l'enseignement où la manière l'emporte sur la matière et où il n'est en outre jamais question des heures de cours nécessaires pour corriger les lacunes des élèves et des étudiants les plus fragiles afin de les remettre à niveau et de leur permettre de réussir leur scolarité et leurs études universitaires.

Si certaines préconisations pour relever ce défi ne sont pas sans intérêt, en revanche d'autres préconisations, soutenues dans cet avis, nous posent problème.

Si la préconisation en faveur d'un plan de recrutement des personnels de l'orientation va dans le bon sens, elle s'avère trop en retrait pour faire face aux conséquences des choix politiques actuels qui confirment la fermeture des centres d'information et d'orientation (CIO) sans cohérence aucune avec le besoin des populations, et le transfert d'une partie des attributions des conseillers psychologues aux enseignants comme c'est déjà le cas avec la création d'un deuxième professeur principal dans les classes de terminale. Pour FO le maintien de tous les CIO et la réouverture de ceux qui ont été fermés s'impose en exigeant, pour les personnels chargés spécifiquement de l'orientation, le maintien de leur mission et de leur statut de fonctionnaire de l'État.

De même, si nous souscrivons aux préconisations en faveur d'une meilleure disponibilité et lisibilité de l'information sur les formations et sur les métiers d'une part et de l'ouverture de

capacités d'accueil supplémentaires pour répondre aux vœux des bacheliers d'autre part, nous considérons que les préconisations sur ce point sont également insuffisantes et éloignées des attentes des élèves, des étudiants et de leurs familles face au choix actuels retenus par le gouvernement. Ce dernier confirme le démantèlement de l'ONISEP avec le transfert des Dronisep aux régions accentuant la territorialisation de l'orientation et favorisant dans certains cas sa privatisation. Enfin, au lieu de créer les places nécessaires au sein des universités, l'ancien gouvernement a imaginé un système de tirage au sort dans une logique assumée de gestion de la pénurie. Le gouvernement actuel applique la même logique mais au moyen, lui, de la sélection via Parcousup. Nous regrettons que l'avis reste silencieux sur ces questions alors même que leur acuité n'est aujourd'hui pas démentie.

En outre certaines préconisations sont pour FO de nature à accentuer le désengagement de l'État dans les missions d'éducation et d'orientation. C'est notamment le cas avec le développement de partenariats de projet pédagogique locaux entre l'école et les acteurs économiques ou la transformation des lycées en lieu commun ancré dans la vie économique du territoire. Quant à la préconisation qui vise la création d'une seconde indifférenciée, nous considérons qu'elle est de nature à pénaliser les formations du lycée professionnel déjà fortement fragilisé.

Enfin concernant la construction des diplômes, le groupe FO est en désaccord avec les préconisations qui s'inscrivent dans la logique des réformes en cours qui entend transformer le diplôme du baccalauréat en examen local - réforme rejetée par le Conseil supérieur de l'éducation – et qui devancent le projet de « nouvelle licence » fondée sur des « parcourestypes » individualisés, remplaçant les contrôles de connaissances par une évaluation en termes de compétences.

En conclusion, le groupe FO rappelle que l'école comme les universités ne sont pas au service de l'entreprise. Ce qui n'exclue nullement d'en connaître les besoins et les attentes dans le cadre d'une insertion professionnelle. Nous considérons avec regret que les préconisations du présent avis sont déséquilibrées sur ce point.

Le groupe FO a voté contre.